

Favoriser l'évolution du bâti traditionnel

Description :

Le patrimoine bâti, bien qu'ayant connu des évolutions nombreuses, constitue un élément important du cadre de vie et des paysages ruraux.

Ce patrimoine bâti doit souvent, pour être conservé, être adapté à de nouveaux usages, à de nouveaux modes de vie ou à de nouveaux enjeux (lutte contre le changement climatique notamment).

La valorisation et l'adaptation des techniques d'éco-construction à ce bâti traditionnel, la création de mesures spécifiques intégrées aux nouveaux documents d'urbanisme sont indispensables pour permettre une évolution qui sauvegarde cet héritage en ciblant la sensibilisation, la formation et l'expérimentation de méthodes et processus de restauration et de valorisation.

Principales actions proposées :

- Expérimentation de démarches d'adaptation des principes de l'éco-construction à la rénovation des bâtiments anciens

- Accompagnement réglementaire et technique du changement d'usage des bâtiments anciens (agricoles notamment)
- Réalisation de cahiers de préconisations de restauration et adaptation du bâti existant
- Formation des professionnels du bâtiment à l'éco-rénovation
- Formation des particuliers à l'auto réhabilitation
- Sensibilisations du public, des entreprises et des collectivités

Mise en oeuvre de la mesure et actions proposées :

Cette mesure est animée par le Syndicat mixte du Parc, en lien avec les collectivités impliquées dans les Plans Climat Territoriaux et le CD2E, les organisations professionnelles du bâtiment et les CAUE.

Territorialisation de la mesure :

Cette mesure concerne l'ensemble du territoire du Parc

Indicateurs

[lien de test 1](#)

[lien de test 2](#)

Analyses

[lien de test 1](#)

[lien de test 2](#)

Fiche mise à jour le : 10 octobre 2014